

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 8 – Décembre 2021



Les données collectées par la Banque de France au mois de novembre 2021 confirment globalement la tendance observée depuis plusieurs mois : les difficultés financières des ménages, observées par les prismes des incidents de paiements et du surendettement, restent à un niveau modéré et stable.

Ainsi, le nombre de dossiers de surendettement déposés est toujours inférieur d'environ 15% à celui de novembre 2019.

Le nombre de droits au compte exercés poursuit sa diminution, à un niveau en-deçà de 2019 mais aussi de 2020. En cumul depuis le début de l'année, il est en recul d'un tiers par rapport aux 11 premiers mois de l'année 2019.

Seule exception, le nombre d'inscriptions sur les fichiers d'incidents – FICP et FCC – progresse en novembre, au rebours de l'évolution saisonnière classique, sans remettre en cause la tendance baissière observée en cumul annuel. Les consultations du FICP par les établissements de crédit dans le cadre de l'analyse des demandes de crédit sont également en hausse.

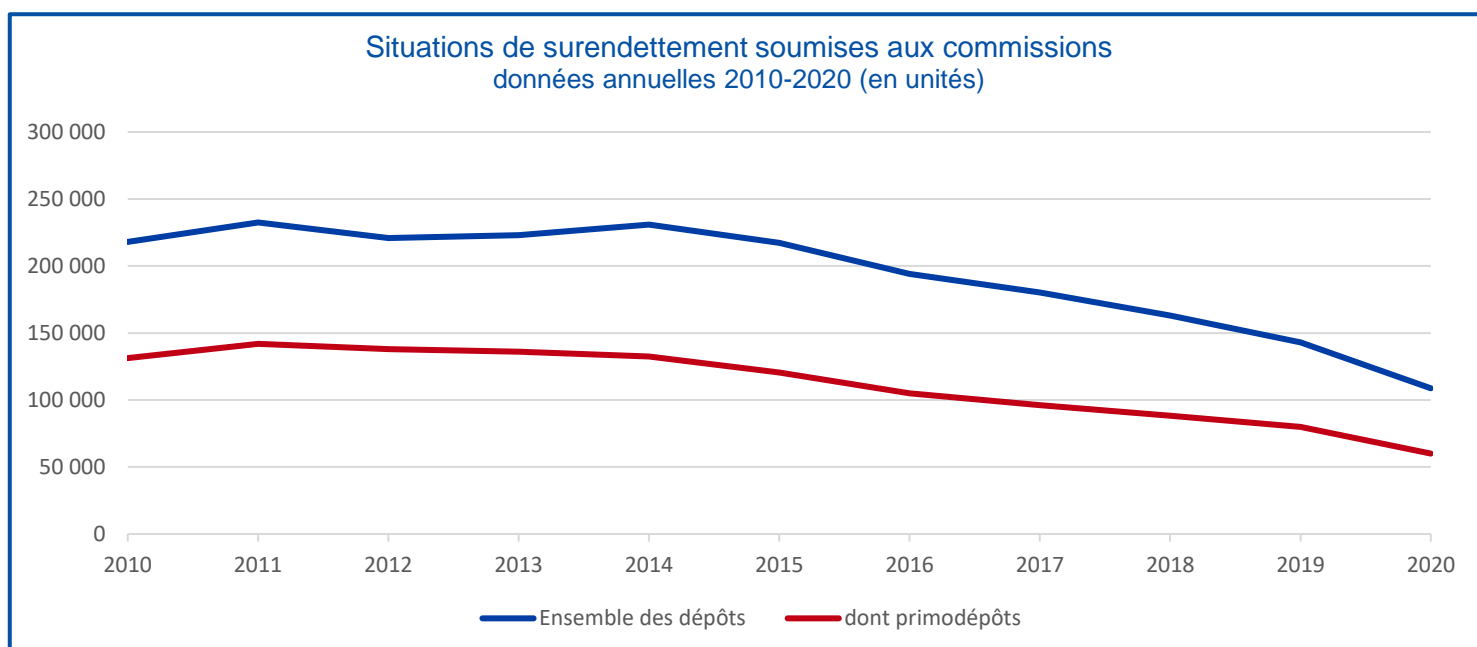
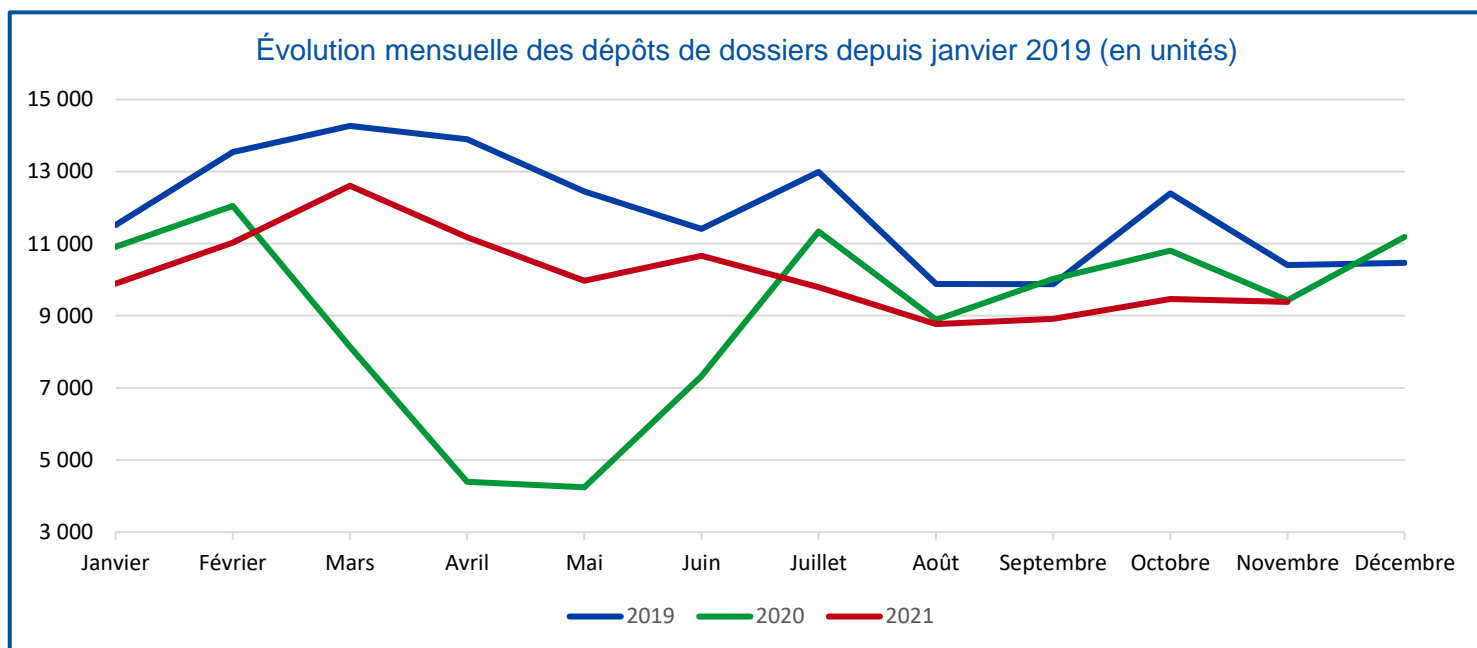
Les demandes d'information ou d'accompagnement formulées auprès des services de la Banque de France sur des sujets d'inclusion financière sont toujours en augmentation (+ 8% sur le seul mois de novembre par rapport à 2019). Il en est de même du nombre de visiteurs uniques sur le site Internet de la Banque de France, [rubrique particuliers/inclusion financière](#).

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

	Oct. 2021	Nov. 2021*	Cumul 2019 (à fin nov.)	Cumul 2020 (à fin nov.)	Cumul 2021* (à fin nov.)	Évolution du cumul 2021/2019
Dossiers déposés	9 466	9 383	132 626	97 561	111 665	-16%

* Données provisoires

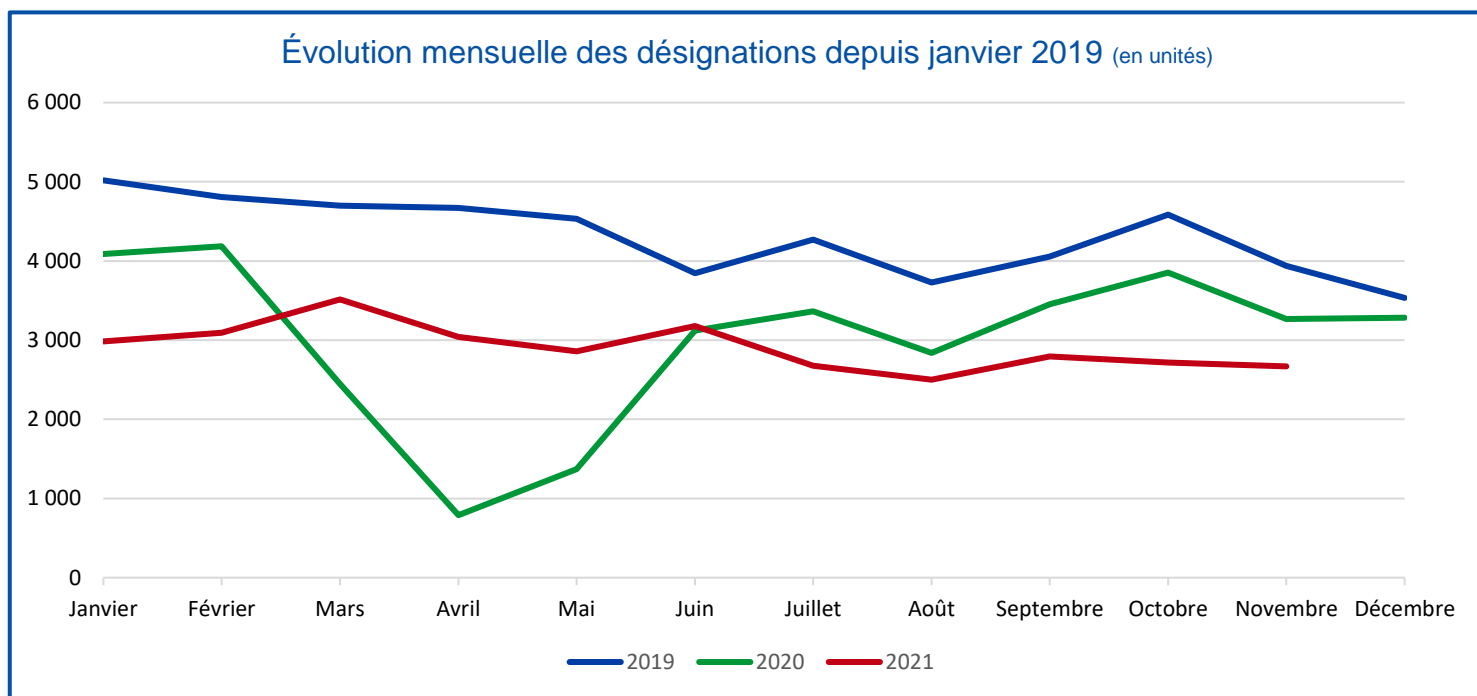


Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Oct. 2021	Nov. 2021*	Cumul 2019 (à fin nov.)	Cumul 2020 (à fin nov.)	Cumul 2021* (à fin nov.)	Évolution du cumul 2021/2019
2 715	2 669	48 135	32 773	32 017	-33%



3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultations

Le FCC et le FICP

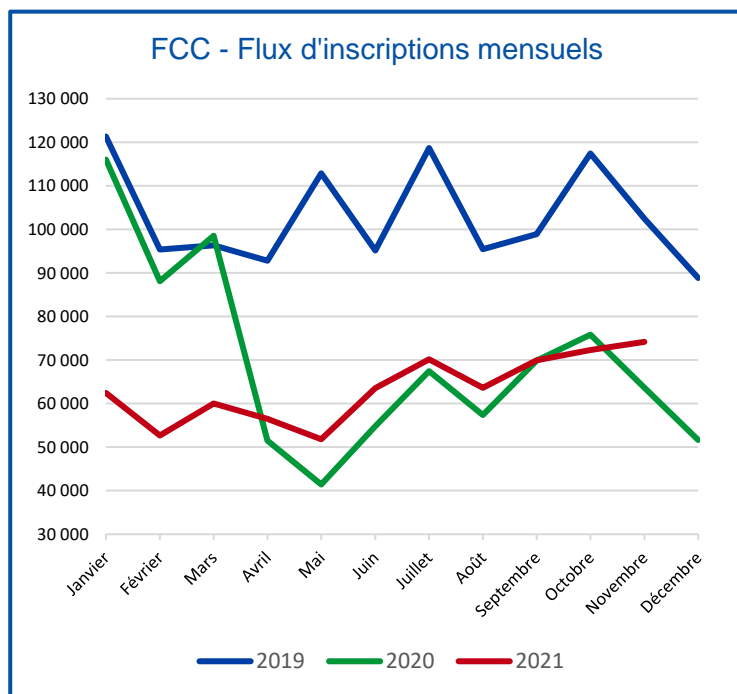
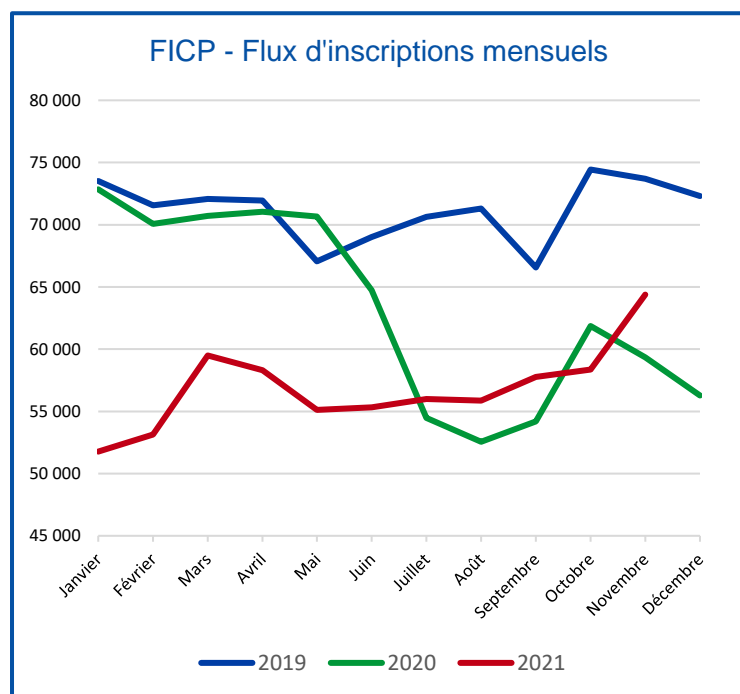
Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Oct. 2021	Nov. 2021*	Cumul 2019 (à fin nov.)	Cumul 2020 (à fin nov.)	Cumul 2021* (à fin nov.)	Évolution du cumul 2021/2019
Inscriptions au FICP dont incidents de paiement	58 364 49 209	64 386 55 621	781 828 ND	702 531 559 706	625 548 516 926	-20% ND
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	72 311 64 021 8 017	74 165 66 323 7 458	1 146 916 ND ND	784 648 675 269 96 763	697 227 609 081 84 715	-39% ND ND

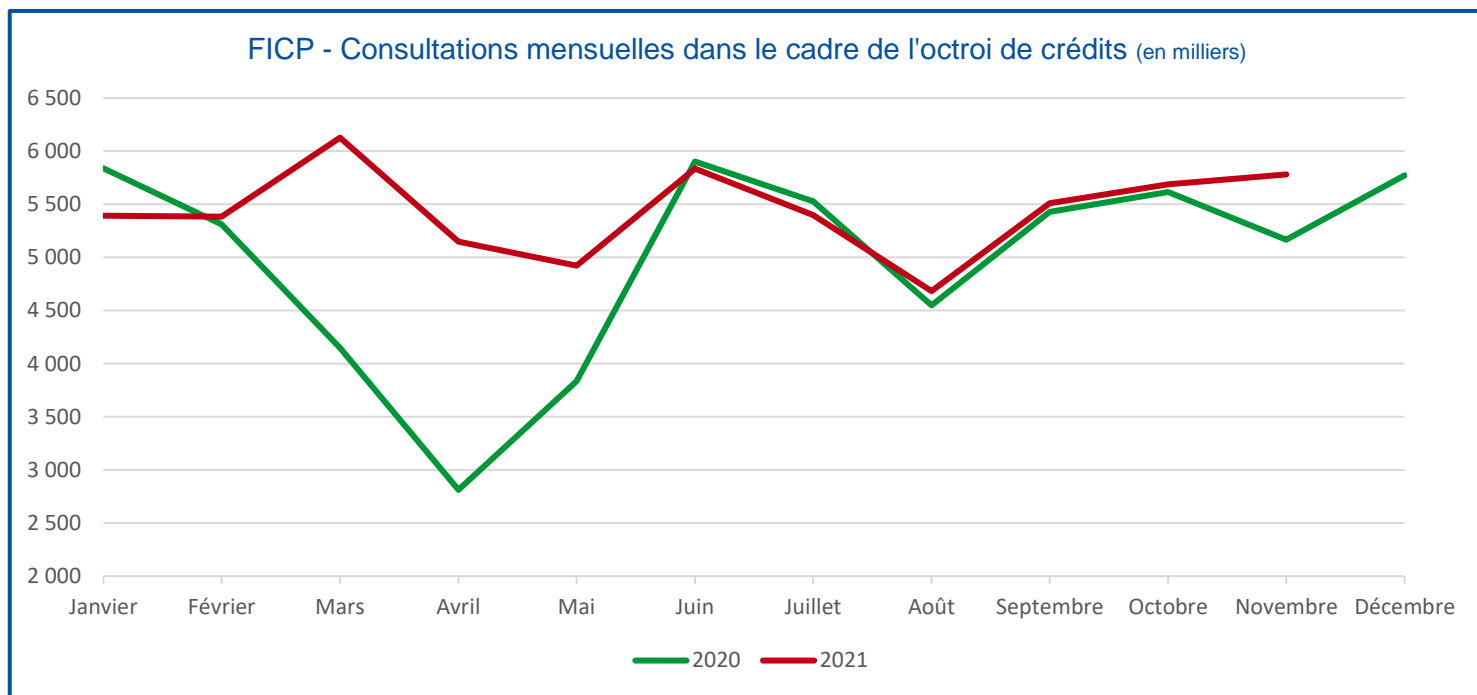
* Données provisoires



Flux de consultations obligatoires dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Oct. 2021	Nov. 2021*	Cumul 2019 (à fin nov.)	Cumul 2020 (à fin nov.)	Cumul 2021* (à fin nov.)	Évolution du cumul 2021/2019
Consultations du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	5 689 656	5 781 596	ND ND	54 140 9 366	59 871 7 879	ND ND

* Données provisoires



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées/accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Oct. 2021	Nov. 2021*	Cumul 2019 (à fin nov.)	Cumul 2020 (à fin nov.)	Cumul 2021* (à fin nov.)	Évolution du cumul 2021/2019
Nombre de demandes (écrites, téléphoniques, visites physiques)	108 837	104 983	1 114 438	1 119 368	1 210 568	9%
Nombre de visiteurs uniques par jour sur l'espace particuliers du site internet de la BdF	153 375	148 345	1 278 358	1 429 668	1 549 770	21%

* Données provisoires

Espace particuliers : particuliers.banque-france.fr

Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers considérés recevables par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en % des situations de surendettement recevables)

	T3 - 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021*	2019	2020
Dossiers recevables dont dossiers suivis par un travailleur social	24 544 48,2	29 428 48,1	28 891 48,0	30 093 48,4	27 264 50,2	135 014 49,3	105 184 47,8
Cause de surendettement							
Licenciement/chômage	23,7	23,7	24,1	23,5	22,1	23,6	23,2
Maladie/accident/invalidité	15,0	14,6	14,3	13,9	14,5	15,5	15,2
Séparation/divorce	14,4	14,7	14,4	14,3	13,9	15,8	15,1
Décès d'un membre de la cellule familiale	3,4	3,0	3,0	3,0	3,2	3,1	3,2
Baisse des ressources	22,5	22,6	22,8	23,1	22,8	21,8	22,5
Autres	21,0	21,4	21,4	22,3	23,6	20,3	20,9

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T3 - 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021*	2019	2020
Répartition par sexe							
Hommes	46,0	46,4	46,8	46,5	46,1	45,6	46,2
Femmes	54,0	53,6	53,2	53,5	53,9	54,3	53,8
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	18,9	20,2	21,3	20,8	20,7	19,0	19,2
De 35 à 54 ans	49,0	49,3	48,8	49,4	47,9	49,8	49,2
55 ans et plus	32,1	30,5	29,8	29,8	31,4	31,2	31,6

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T3 - 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021*	2019	2020
Locataires	75,1	74,1	74,2	76,0	75,1	74,7	74,4
Propriétaires et propriétaires accédants	10,9	11,2	10,8	9,8	9,9	11,4	11,4
Hébergés et occupants à titre gratuit	14,0	14,6	15,1	14,3	15,0	13,9	14,2

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T3 - 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021*	2019	2020
Ressources (R) < seuil de pauvreté	52,1	50,3	51,5	50,8	49,6	50,7	50,8
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian	39,2	40,2	39,6	39,9	41,2	40,5	40,0
R ≥ revenu médian	8,7	9,4	9,0	9,3	9,3	8,8	9,2

Sources : Banque de France

Notes : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation ; Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 063 et 1 771 euros.

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des situations recevables

(En % des situations de surendettement concernées par chaque catégorie de dettes)

	T3 - 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021*	2019	2020
Dettes immobilières	13,6	14,1	13,6	12,5	12,4	14,3	14,5
Dettes à la consommation	74,1	73,6	72,6	71,9	70,2	75,3	74,5
Dettes de charges courantes	77,7	78,5	78,2	78,0	78,2	80,9	78,2
Autres dettes	71,8	72,9	72,7	72,5	71,7	74,0	73,0

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.
Note de lecture : au 3^{ème} trimestre 2021, 12,4% des dossiers recevables comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Novembre 2021*	Cumul de janvier à novembre			2019	2020
		2019	2020	2021*		
Dossiers déposés	9 383	132 626	97 561	111 665	143 080	108 731
Décisions de recevabilité prises par les commissions	8 574	129 436	98 195	107 949	141 175	109 544
Dossiers recevables	8111	122 683	93 615	102 659	133 826	104 460
Dossiers irrecevables (A)	463	6 753	4 580	5 290	7349	5 084
Mesures de rétablissement personnel (B)	3 628	57 343	43 853	47 566	62 507	48 561
Mesures imposées suite RP sans LJ	3608	56 229	43 427	47 216	61 360	48 102
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	20	1114	426	350	1 147	459
Mesures de réaménagement des dettes (C)	5 171	67 161	55 668	59 121	74 092	61 264
Plans conventionnels conclus	828	10 825	10 233	9 508	12 019	11 058
Dont plans d'attente	471	6 020	5 953	5 499	6 686	6 447
Mesures avec ou sans effacement	4 343	56 336	45 435	49 613	62 073	50 206
Dont mesures d'attente	823	11 617	8 558	9 892	12 649	9 578
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	648	8 677	6 448	7 663	9 505	7 167
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	9 910	139 934	110 549	119 640	153 453	122 076
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 991	27 547	21 916	22 651	29 757	23 793

Sources : Banque de France

En novembre 2021, les commissions ont été saisies de 9 383 situations de surendettement et en ont traité 9 910 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions sur les onze premiers mois 2021 a diminué de 15,8 % par rapport aux onze premiers mois 2019 (111 665 dossiers contre 132 626), l'année 2019 étant retenue comme référence compte tenu du caractère très atypique de 2020.

Fin août 2021, 70 523 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 56,3 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

